

## ***Les initiations spirituelles complémentaires : prophétique, royale, sacerdotale.***

### ***Le sujet.***

Le sujet suggéré, à savoir, les initiations spirituelles complémentaires, est traité ci-après sous celui d'une expérience, d'une découverte progressive de rôle important des initiations prophétique, royale et sacerdotale dans l'économie générale de l'ésotérisme maçonnique, non sous l'aspect d'une analyse documentaire.

### ***Introduction.***

Le rédacteur de ces lignes est entré en 2022 dans sa 58<sup>ème</sup> année de Maçonnerie. Toute une existence ... Dans ce demi-siècle de Maçonnerie, il a été reçu aux Rites Français, puis Rite Écossais Rectifié puis Emulation et à différents rites Anglais, puis encore Standard d'Écosse. Naturellement il a été invité à entrer dans tous les systèmes de Hauts-Grades, Side Degrees, Degrees Beyond the Craft, attachés directement ou indirectement à ces différents Rites et aussi à d'autres : Worshipful Society (« The Operatives »), Societas Rosicruciana in Anglia, etc.

Et cela en France et dans les Maçonneries étrangères régulières.

Autrement dit, il a pu prendre la mesure du fond et des spiritualités, des points communs et des différences, qui se dissimulent derrière les allégories des différentes pratiques cérémonielles.

Des responsabilités éminentes, obédientielles et spirituelles, dans ces différents systèmes, l'ont conduit à approfondir chacun, soit de manière vivante par le vécu initiatique personnel, soit par prise de connaissance des différents ouvrages qui les commentent et qui font autorité, voire par la publication personnelle d'articles dans différentes revues maçonniques sur les différents Rites et systèmes, et sur le blog de la Grande Loge Indépendante de France [www.glif.fr](http://www.glif.fr).

Pour parodier un moment fort d'une cérémonie, deux risques auraient pu se présenter à lui :

- soit se précipiter dans la fuite en avant et dans « le tourisme rituel », avec pour conséquence de se noyer dans l'effilochage et la déstructuration des allégories ce qui fait perdre de vue le sens ésotérique des allégories ;
- soit se retirer précipitamment en pensant que « bon, ça va, j'en sais assez ; je n'ai plus rien à apprendre. »

---

Heureusement ce double risque lui a été évité grâce à son désir d'en comprendre toujours davantage et de vivre toujours plus le sens profond des cérémonies.

***Une découverte surprenante en trois temps.***

Initié d'abord au Rite Français, il a pu apprécier le caractère « bon enfant » des cérémonies de ce Rite, si proche de l'esprit anglais de la Maçonnerie d'origine des Modernes de Londres de 1717.

– *La cérémonie secrète d'installation du Maître Élu.*

Première expérience des initiations spirituelles complémentaires Et puis est arrivé le moment d'être installé à Chaire de Maître de la Loge. Il lui a été dit que nul ne peut transmettre le Rite (quel que soit le rite) s'il n'est pas reçu dans une cérémonie secrète dite « initiation secrète ». Ah bon ? Que se passe-t-il donc dans une telle cérémonie ? et pourquoi secrète ?

Le moment d'être « initié secrètement » arrivé, le voici dans le Conseil des Maîtres installés. Quatre choses le surprennent par un choc véritablement spirituel ; rien à voir avec une quelconque routine cérémonielle : la solennité du moment, la prière d'investiture, la légende qui transmet l'ésotérisme de la cérémonie et ... le tablier à trois taus.

Peu de récipiendaires font, semble-t-il, attention aux paroles de la prière. Premier choc ! Or elle appelle sur le nom du bénéficiaire trois dons et trois grâces de la part du Très Haut, ce qui lui confèrera la dignité nécessaire pour diriger une loge de Maçons et pour transmettre le Rite. Cette initiation secrète se passe « à l'anglaise » c'est-à-dire avec sobriété et efficacité. Même si le bénéficiaire oublie les termes de la prière qui passent vite, il se retrouve à la fin avec ce fameux tablier à trois taus qu'il portera désormais toute sa vie durant. Les explications données à ces trois taus sont si banales, tarabiscotées et quelconques, que l'on comprend aisément que l'essentiel est ailleurs. Il s'en rendra compte plus tard, même si l'explication ne prendra forme que progressivement.

– *La cérémonie d'exaltation à l'Arche Royale.*

Cette cérémonie a beaucoup évolué au cours de son histoire. Mais l'essentiel a été préservé. Voici que le conférencier est appelé à une nouvelle expérience de ces trois initiations spirituelles complémentaires en entrant dans l'Arche Royale. Et là, merveille ! Le Chapitre représente, en quelque sorte, un « expansion » de la cérémonie secrète du Maître

---

Installé ! Nous ne pouvons en dire davantage, mais nous comprenons que les trois dons et les trois grâces invoqués dans l'Initiation secrète, et les trois taus, se manifestent concrètement à l'Arche Royale, sous forme de dignités prophétique, royale et sacerdotale. Le secret des trois taus est réservé « aux passages dans les trois Chaires ».

Il y a donc, pour être habilité à diriger une Loge et à transmettre le Rite, la nécessité d'un complément initiatique, sans lequel rien ne sera régulier.

Comment aurait-on pu penser qu'après avoir été régulièrement « initié, passé et élevé », une nouvelle aventure, secrète celle-là, s'ouvrirait d'un seul coup pour certains ? Et avec cette volonté d'être initié aux dignités prophétique, royale et sacerdotale, que rien ne venait annoncer jusque-là ! Rien vraiment ? Nous y reviendrons.

– *Les quatre Ordres de Sagesse du Rite Français.*

Le Rite Français a longtemps été présenté comme un système de trois grades. Puis on a découvert vers la fin des années 80, dans la Maçonnerie régulière par la création de Chapitres, qu'en fait c'était un système en 7 grades. On aurait pu s'en rendre compte bien plus tôt car les rituels « bleus » et ceux des quatre Ordres de Sagesse avaient été rédigés sous forme de manuscrits dès 1785 !, puis publiés en 1801 sous forme de livrets sous les noms respectifs de « Régulateur du Maçon » et du « Régulateur des Chevaliers Maçons ». Mais la soumission à l'imperium anglo-saxon avait fait qu'il fallait ne surtout pas en parler.

Or que découvre-t-on de ces quatre Ordres de Sagesse ?

- ... que l'on ne peut soupçonner la richesse spirituelle de ces Ordres tant que l'on reste aux grades « bleus ». Normal, la richesse du Rite Français est d'avoir conservé la simplicité de la Maçonnerie londonienne des « Modernes » quand elle ne possédait que deux grades, comme elle était venue en France avec les anglais, dans les années 1720, et avant d'être « normalisée » par le grade de Maître devenu, après 1740, le standard universel de la Maçonnerie spéculative. La valeur du Rite Français, c'est d'avoir conservé cette Maçonnerie « chimiquement pure » avant les évolutions au XIX<sup>e</sup> siècle.
- ... que les ésotérismes des trois premiers Ordres sont si particuliers, que l'on doit en chercher les racines et le sens ailleurs qu'au « bleu. » Le Premier Ordre met en scène la mise en œuvre d'une prophétie auto-réalisatrice ! Tiens, tiens ! Une initiation prophétique, encore ? Sans cette auto-réalisation, le Temple de Salomon ne peut être achevé.

---

Le Deuxième Ordre est clairement une sorte d'initiation sacerdotale dont l'évidence saute aux yeux des récipiendaires. Tiens, tiens ! Une initiation sacerdotale, à nouveau ? Sans cette initiation, les secrets de la Maçonnerie ne peuvent être transmis.

Le Troisième Ordre porte dans sa titulature le sens même de son ésotérisme : c'est une initiation chevaleresque ou royale. Tiens, tiens ! Une troisième initiation ? Le complément de cérémonie est l'installation au Rite Français du Vénérable dans sa Chaire et son habilitation à diriger une Loge et à transmettre le Rite. Sans cette initiation complémentaire, nul n'est qualifié pour diriger une loge de Maçons. C'est très explicitement dit ! Autrement dit, seules ces trois initiations complémentaires sont exigées pour être installé Vénérable d'une Loge de Rite Français ... tout comme chez les anglo-saxons.

Le Quatrième Ordre est hors champs de cette réflexion.

Mais comme, dans les obédiences « à l'anglaise », il n'a jamais été question qu'un Vénérable soit passé par les trois premiers Ordres de Sagesse, ce qui n'aurait pas été accepté par la politique obédientielle (... toujours la politique !). Cette exigence spirituelle pourtant importante, et même essentielle pour la spiritualité maçonnique, est restée sans effet jusqu'à nos jours. Mais nul ne l'ignore désormais, qui est passé par ces trois initiations complémentaires.

Ces initiations spirituelles commencent à se préciser ...

– *Et dans le Rite Écossais Rectifié ?*

Avec ce Rite, si particulier, nous entrons dans un maelström d'où l'on ne sort pas indemne. Pourquoi ?

D'abord, parce que c'est dans ce Rite que l'on trouve le plus d'ignorants de leur propre Rite. Et cela, à des degrés qui stupéfient l'entendement.

Rien d'étonnant :

- Le RER est une construction progressive qui s'est mise en route à partir de 1767, date d'admission de son Fondateur dans l'Ordre des Élus Coëns et d'atteinte du grade ultime de Réaux-Croix. Pour lui, ce grade et cet Ordre était alors le fin du fin de la Maçonnerie spéculative. Ne perdons jamais de vue ce point de départ : c'est *l'origine* de ce qui deviendra la doctrine du Rite Écossais Rectifié, présente dès la Chambre de Préparation et dans tous les grades et cérémonies.
- La connaissance de la Stricte Observance en 1773-1774, soit sept années après, n'a pas fait perdre à Willermoz son objectif ultime

---

Coën, mais lui a offert la possibilité d'asseoir et de structurer son système après le départ de son Maître spirituel, Martinez de Pasqually pour les Antilles en 1772, d'où il ne devait jamais revenir. Du coup, le système, mixé en Régime de chevalerie et de spiritualité, devenait très complexe au regard de la Maçonnerie de l'époque.

- Enfin, en 1778, Willermoz convoqua un Convent à Lyon, pour institutionnaliser son système en deux Codes. On découvre qu'il fabriqua un Régime (c'est-à-dire un mode de gouvernement) en deux Classes ostensibles (Maçonnique et Chevaleresque) et une Classe Secrète (la Profession et la Grande Profession). Pour « secrète » qu'il eût voulu qu'elle restât, Willermoz écrivit abondamment sur elle tout au long de ses mille lettres de correspondance. Dans son esprit, c'était simple : Profession et Grande Profession sont deux niveaux de pure instruction, sans initiation sacerdotale ni le moindre acte sacramentaire, réservés à l'Ordre de Élus Coëns, sans et sélection d'heureux « Élus » jugés dignes d'entrer dans l'Ordre des Élus Coëns.

*C'est à cette classe, qui est le dernier grade en France du régime rectifié, qui était répandue en petit nombre, partout inconnue et dont l'existence même est soigneusement cachée depuis son origine à tous les Chevaliers qui n'ont pas encore été reconnus dignes ou capables d'y être admis avec fruit, qu'était due la prospérité du régime dont j'ai parlé plus haut C'est elle qui, dans les temps orageux a été le palladium et le conservateur des principes fondamentaux de l'Ordre, qui j'espère le redeviendra encore bientôt, comme elle peut aussi en devenir le tombeau partout où elle sera livrée à des hommes qui n'ont que de la curiosité et ne savent profiter de rien, ou à des hommes légers et insoucians, pour qui l'enveloppe est tout, et qui ne pénètrent jamais jusqu'aux noyaux. » ». Lettre de Willermoz au prince de Hesse-Cassel, 10 septembre 1810.*

Nous retrouvons donc, également dans le RER, ces trois initiations spirituelles :

- Prophétique, dans les quatre grades de la Classe Symbolique : la réalisation de la prophétie de la construction et de la reconstruction du Temple (intérieur) ;
- Royale ou chevaleresque, dans la Classe Chevaleresque : le Royaume Intérieur ;

- 
- Enfin, sacerdotale dans ce qui fut jusqu'à la mort de Willermoz, dans l'Ordre des Élus-Coëns et qui disparut avec lui, comme il l'écrit d'après une lettre du 25 mars 1822 au baron Jean de Turckheim, Willermoz déclare que, « *de tous les Réaux qu'il a connus particulièrement, il n'en restait point de vivant, ainsi qu'il lui était impossible d'en indiquer un après lui.* » ; et, s'il n'y avait plus de Réaux-Croix, aucune transmission n'était plus possible pour perpétuer l'Ordre des Élus Coëns.

Contrairement aux FF. anglais qui confèrent les trois dignités prophétiques, chevaleresque et sacerdotale « en une fois » au cours de l'initiation Secrète du Maître Élu pour son installation dans la Chaire de la Loge, le RER est à l'opposé : quatre grades symboliques, deux grades chevaleresques, une classe secrète pour la préparation au sacerdoce ... dont l'Ordre n'existe plus. De la simplicité à la complexité ... non assumée puisque Willermoz ne pout jamais mettre en fonction l'ensemble des exigences du Régime : faute de ressources humaines (multitude de tires et offices, mort de ses proches frères et collaborateurs dans les massacres de la Convention à Lyon, traités avec le Grand Orient de France de 1776, 1804, 1811 le rendant propriétaire de l'ensemble du Régime Écossais Rectifié)

Il est certes connu que Papus, découvrant quelque littérature chez un bouquiniste de Lyon, s'en fit propriétaire et se donna le droit (« possession vaut titre ») de reconstituer avec quelques descendants une forme d'Ordre Sacerdotal de son cru, même sans filiation directe, mais purement ... documentaire, quitte à violer le principe même willermozien de la pure instruction de la Classe Secrète sans ordination, autrefois préparatoire...

La doctrine de la Réintégration est présente partout, à tous les grades. Mais où trouve-t-on des aspects sacerdotaux au RER ?

- Dans l'isolement de Vénérable-Maître qui allume seul, à l'écart de tous, son chandelier à trois branches « pensée volonté et action divines ». Seul un prêtre dispose de ce droit ; autrement ce serait un blasphème ...
- Dans la descente de l'Orient pour répandre la Lumière des trois grands piliers, qui ne sont pas la représentation, comme dans d'autres rites, de la Sagesse, de la Force et de la Beauté, mais la présence des esprits ternaires envoyés pour créer le monde matériel ...
- Dans l'invocation de la prière d'ouverture et de clôture, tant en Maçonnerie qu'en Chevalerie, que seul un prêtre est habilité à prononcer pour le compte de la collectivité ... (le fameux « *minian* »)
- L'invocation au sein du Cercle de la Fraternité et le déliement des serments antérieurs ;

---

En résumé :

- Quels que soient les travaux documentaires sur le prophétisme, la royauté spirituelle et le sacerdoce, *tous les rites de la Maçonnerie spéculative* exigent que les dirigeants de loge, transmetteurs de rite, créateurs de Maçons, soient initiés secrètement à ces trois dignités. Ce n'est pas la documentation qui fait l'initiation, mais les dignités dûment conférées.
- Certains rites le font en une courte fois (Initiation Secrète en Conseil de Maîtres Installés), puis développées dans le sein de Chapitres d'Arche Royale, qui en explicitent le sens clairement, notamment lors du passage des « Principaux » dans les trois Chaires, en Europe : la dignité prophétique, puis celle sacerdotale, enfin la royale. En Amérique la sacerdotale est la dernière conférée.
- Certains autres, par exemple le Rite Français, confèrent ces trois dignités l'une derrière l'autre, la prophétique, d'abord, puis la sacerdotale et enfin la royale.
- Le Rite Écossais Rectifié a compliqué la démarche par l'existence d'un Classe Secrète dont le but était simplement de diffuser la doctrine de Martinez de Pasqually, sans laquelle le RER n'existerait pas. Et d'ailleurs, certains « chefs RER », s'enorgueillissent de faire exister le RER en le « décérébrant » pour en faire un succédané de théologie catholique ou de commentaire de théories psychanalytiques, ce qu'il n'est évidemment pas. Willermoz n'est pas un fondateur de doctrine comme Martinez de Pasqually. Il n'a rien touché sur le fond à la doctrine ; il a ritualisé la doctrine tout au long des grades des trois Classes du Régime, dont les trois dignités spirituelles.  
Depuis la mort de Willermoz, seules sont restées accessibles et légitimes les deux niveaux de la Profession et de la Grande Profession, qui sont purement une classe d'instruction ... sans pouvoir d'ordination.